

2021

RAPPORTS ANNUELS

FÉDÉRATION DES
RÉGIES DES QUARTIERS
DE WALLONIE ASBL





FÉDÉRATION DES RÉGIES DES QUARTIERS ASBL FÉDÉRÉ ASBL

RAPPORTS ANNUELS EXERCICE 2021

Présentés et approuvés lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du
Mardi 3 mai 2022.

Complétés par les annexes :

- Organigramme de Fédéré
- Composition des instances de décision au 31 décembre 2021
- Comptes Annuels arrêtés au 31 décembre 2021

Siège Social

3/3, rue des Briqueteries - 7100 Saint-Vaast.

Enregistré au n° d'entreprise : 0743.836.382





FÉDÉRATION DES RÉGIES DES QUARTIERS ASBL FÉDÉRÉ ASBL



MESSAGE DE M. HALLEZ FRÉDÉRIC, PRÉSIDENT DE FÉDÉRÉ

UNE FÉDÉRATION EST AVANT TOUT UNE AVENTURE HUMAINE ANIMÉE PAR DES FEMMES ET DES HOMMES EMPLIS D'UN IDÉAL. CELUI DE RASSEMBLER LES ACTEURS, DE DÉFENDRE LA VALEUR AJOUTÉE D'UN SECTEUR, DE MUTUALISER LES COMPÉTENCES DE CHACUN ET DE VALORISER LE TRAVAIL QUOTIDIEN DES MEMBRES DE CETTE COMMUNAUTÉ.

AVEC LA CRISE SANITAIRE QUE NOUS VENONS DE SUBIR, NOUS AVONS À LA FOIS PU CONSTATER LA FRAGILITÉ DE NOS STRUCTURES DANS LE PAYSAGE POLITIQUE WALLON TOUT EN PROUVANT LA FORCE DE NOS CONVICTIONS ET LA MOTIVATION DE NOS MEMBRES POUR FAIRE FACE DIGNEMENT ET FERMEMENT.

LES RÉGIES DES QUARTIERS ONT ÉTÉ LES PREMIÈRES STRUCTURES À ROUVRIR LEURS PORTES AUX STAGIAIRES, AUX HABITANTS DES QUARTIERS, AUX PARTENAIRES. CETTE RÉOUVERTURE A PERMIS DE CONSTATER LES EFFETS SECONDAIRES DU CONFINEMENT : ISOLEMENT SOCIAL, DÉCROCHAGE, ABSENTÉISME,

AUJOURD'HUI, PETIT À PETIT, NOUS REGAGNONS DU TERRAIN SUR CES SUJETS ET NOUS SOMMES PRÊTS À RELEVER DE NOUVEAUX DÉFIS.

DEMAIN, IL NOUS APPARTIENDRA DE S'ASSURER QUE NOS STRUCTURES SOIENT CONNUES ET RECONNUES DE NOS REPRÉSENTANTS POLITIQUES RÉGIONAUX, IL NOUS APPARTIENDRA DE PESER DANS LE DÉBAT SUR LA PÉDAGOGIE DE L'HABITER, SUR L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE, SUR LA DYNAMIQUE DES QUARTIERS, SUR L'ÉDUCATION PERMANENTE, SUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE, SUR LE BIEN-VIVRE,

CE RAPPORT D'ACTIVITÉS PERMET D'ACTER L'ENSEMBLE DU TRAVAIL DE LA FÉDÉRATION DURANT CETTE DERNIÈRE ANNÉE DÉMONTRANT AINSI LE DYNAMISME ET L'ENTRAIN DE NOTRE COORDINATEUR ET DE NOS MEMBRES À TENDRE VERS NOTRE IDÉAL, QUELQUE SOIT LE CONTEXTE, QUELQUE SOIT LES CONDITIONS DANS LESQUELLES NOUS ÉVOLUONS.

PLUS QUE JAMAIS, C'EST EN PÉRIODE DE CRISE, QUE NOUS NOUS RENDONS COMPTE DE L'IMPORTANCE D'APPARTENIR À UNE COMMUNAUTÉ, DE SE SENTIR SOUTENU, ACCOMPAGNÉ PAR ELLE. LA FÉDÉRATION DES RÉGIES DES QUARTIERS A TENU TOUT SON RÔLE EN CETTE PÉRIODE COMPLIQUÉ ET JE ME DOIS D'EN FÉLICITER L'ENSEMBLE DES PROTAGONISTES.

JE VOUS SOUHAITE UNE EXCELLENTE LECTURE.

#FÉDÉRÉ



SOMMAIRE

TABLE DES MATIERES.....PAGE 1

Relevé des sujets traités dans ce rapport.

EN QUELQUES CHIFFRES ET FAITS.....PAGE 4

Relevé plus précis des réalités du secteur.

MISSIONS & BUTS DE FEDERE.....PAGE 6

Relevé des buts, missions et structures de Fédéré.

CHIFFRES CLÉS DE FEDERE.....PAGE 8

Relevé des chiffres principaux de Fédéré pour 2021.

MISSIONS ET BUTS DES RÉGIES DES QUARTIERS.....PAGE 10

Relevé des buts, missions et structures des Régies.

CHIFFRES CLÉS DES RÉGIES.....PAGE 12

Relevés des chiffres principaux des Régies pour 2021.

LE PLAN D'ACTION 2020-2022...PAGE 14

Les personnes influentes sur votre réseau

AXE 0 DU PLAN D'ACTION.....PAGE 17

Relevé exhaustif de l'axe 0 du plan pour 2021

AXE 1 DU PLAN D'ACTION.....PAGE 19

Relevé exhaustif de l'axe 1 du plan pour 2021





SOMMAIRE

AXE 2 DU PLAN D'ACTION.....PAGE 21

Relevé exhaustif de l'axe 2 du plan pour 2021

AXE 3 DU PLAN D'ACTION.....PAGE 23

Relevé exhaustif de l'axe 3 du plan pour 2021

AXE 4 DU PLAN D'ACTION..... PAGE 25

Relevé exhaustif de l'axe 4 du plan pour 2021

AXE 5 DU PLAN D'ACTION.....PAGE 26

Relevé exhaustif de l'axe 5 du plan pour 2021

AXE 6 DU PLAN D'ACTION.....PAGE 27

Relevé exhaustif de l'axe 6 du plan pour 2021

AXE 7 DU PLAN D'ACTION.....PAGE 28

Relevé exhaustif de l'axe 7 du plan pour 2021

LES NOUVEAUX ENGAGEMENTS.....PAGE 30

Relevé des "nouveaux" engagements de Fédéré initié en 2021 et qui se poursuivront par la suite.

LES ANNEXES DU RAPPORT.....PAGE 38

Ensemble des annexes du rapport annuel.





EN QUELQUES CHIFFRES & FAITS

« Tout organisme social qui doit se réformer le fait plus facilement par additions que par soustractions. »

Alfred SAUVY



MISSIONS ET STRUCTURES DE FÉDÉRÉ

MISSIONS :

- **Représenter** : Agir en termes de représentation auprès de toutes les structures ayant un impact, de près ou de loin, sur le travail quotidien et les projets de nos membres.
- **Défendre** : Prendre le pas de défendre, agir pour plus de reconnaissance en responsabilisant individuellement et collectivement les acteurs de terrain.
- **Unir** : Travailler à développer des actions communes. Viser à unifier le secteur et à mettre en avant à la fois ce qui le rend homogène tout en respectant les disparités des structures locales.
- **Engager** : Permettre aux Régies de s'investir dans des projets qui répondent à leurs attentes, mais qui répondent également au souhait d'évolution et d'engagement du secteur.

STRUCTURES DE GOUVERNANCE :

- **Le Bureau Exécutif de Fédéré** : Composé de 4 membres (Président.e.; Vice-Président.e. ; Trésorier.ère. ; Secrétaire) + Le.a. Coordinateur.trice./Directeur.trice. de la Fédération.
- **L'Organe d'Administration de Fédéré** : Composé de 9 membres dont les 4 membres du Bureau Exécutif + Le.a. Coordinateur.trice./Directeur.trice. de la Fédération.
- **L'Assemblée Générale de Fédéré** : Composé d'un.e. représentant.e. par Régie des Quartiers affiliée au sein de la Fédération.

STRUCTURES DE TRAVAIL :

- **Les Commissions internes** : Elles rassemblent les forces vives investies au sein des structures RDQ. Une de ces structures a été établie en 2021 et a eu comme objectif de mettre autour de la table des Formateur.trice.s/Ouvrier.e.s compagnons. Deux nouvelles structures sont en pré-construction ou en prévision pour 2022.
- **Les Groupes de Travail (GT)** : Ils répondent à des thématiques précises. Ils sont au nombre de 1 GT initié en 2021, 2 autres sont en pré-construction ou en prévision pour 2022.

INITIE DES STRUCTURES DE CONCERTATION :

- Plateforme sous-régionale : Le développement des plateformes sous-régionales (reprenant un ensemble de membres issus d'un même territoire) s'est initié en 2021 par l'analyse des réalités que rencontrent les membres. Leur nombre en développement devrait être idéalement d'au moins 4 structures à initier.



DES VALEURS



L'ÉCHANGE



LA DÉTERMINATION



L'ENGAGEMENT

LES BUTS & OBJETS DE FEDERE

LES BUTS :

D'un point de vue purement légaliste et en se référant aux statuts de Fédéré ASBL, L'association a pour but la mise en place de toute activité ou tout événement favorisant le développement de projets « socioculturels » (ceci en dehors de toute espèce d'appartenance religieuse, philosophique ou politique). Avec entre autres volets : la culture, le sport, l'éducation permanente, les activités festives, l'information, l'initiation et la découverte de l'environnement et de la nature, les formations de tout type, les nouvelles technologies, les projets intergénérationnels et ceux privilégiant la mixité tout comme le développement de projets solidaires.

Elle opère également, de façon centrale, la représentation, la défense, l'accompagnement et veille au développement du secteur des Régies des Quartiers.

OBJETS :

- Promouvoir la visibilité des actions des Régies ;
- Représenter les membres, porter leurs préoccupations, défendre leurs intérêts, valoriser leurs attentes ;
- Assurer la représentation du secteur dans le respect de l'Arrêté et du Code ;
- Organiser et coordonner la représentation auprès des organismes officiels et des acteurs de terrain ;
- Renforcer, développer et promouvoir la philosophie des Régies des Quartiers de Wallonie et participer à tous les niveaux à l'élaboration et la réalisation de la politique du logement et des politiques indirectes du secteur ;
- Émettre des avis sur les matières et problématiques communes aux Régies ;
- Favoriser et entretenir la concertation et les liens de solidarité entre ses membres ;
- Favoriser et entretenir la concertation entre les membres ;
- Fédérer des plateformes régionales ;
- Promouvoir la formation continue des professionnels du secteur ;
- Développer les projets et initiatives communes liés au développement et à la reconnaissance du secteur.

Au travers de ses objets, Fédéré peut apporter par ailleurs des solutions visant au développement d'activités ludiques, solidaires, pédagogiques, culturelles, de gestion ou de développement. Elle investit également le secteur dans de nouveaux projets et initie de nouveaux axes de reconnaissances conformes aux attentes de ses membres et aux défis auxquels le secteur et ceux-ci sont confrontés.

DES VALEURS



L'IMPULSION



**LE DEVELOPPEMENT
CONTINU**



**LA
RECONNAISSANCE**





CHIFFRES CLÉS DE FÉDÉRÉ POUR 2021



33

RÉGIES DES QUARTIERS MEMBRES SUR 34 RÉGIES EXISTANTES.

Une croissance de 37,5% du nombre de Régies des quartiers membres de Fédéré entre l'exercice précédent (2020) et l'exercice 2021. Ce sont 33 des 34 Régies des Quartiers reconnues en Wallonie qui en 2021 sont membres de Fédéré.



62

NOMBRE DE SAC (SERVICE D'ACTIVITÉS CITOYENNES) MEMBRES DE FÉDÉRÉ.

Une croissance de 19,2% du nombre de Services d'Activités Citoyennes membres de Fédéré entre l'exercice précédent (2020) et l'exercice 2021. Ce sont 62 des 69 SAC reconnu en Wallonie qui en 2021 sont membres de Fédéré.



SESSION SPECIALE

OBTENTION DE LA RECONNAISSANCE POUR DÉLIVRER LES DEMANDES DE SESSIONS SPECIALES.

Fédéré, sur base d'une sollicitation de l'un de ses membres, a obtenu la reconnaissance du secteur afin que les Régies des Quartiers puissent présenter une demande de session spéciale pour leurs publics les plus fragilisés dans le cadre du passage du permis de conduire théorique.



6

NOMBRE DE STRUCTURE DE CONCERTATION IMPLÉMENTÉES EN 2021 PAR FÉDÉRÉ.

En 2021, Fédéré a eu l'occasion d'implémenter 6 structures de concertations permettant à la fois des échanges avec les membres, mais également avec les partenaires. Un travail qui devra se poursuivre tant la concertation et les actions collectives sont primordiales pour le secteur.





CHIFFRES CLÉS DE FEDERE POUR 2021

Ce sont plus de 10.700 kilomètres qui ont été parcourus en 2021 pour aller à la rencontre des structures membres afin de les défendre, de les représenter ou les accompagner. C'est environs la distance entre Bruxelles et Lima (Capitale du Pérou).

7, c'est le nombre d'appels à projets pour lesquels Fédéré a introduit des candidatures accompagnées de projet pour le secteur en vue de le soutenir, l'engager et le développer ce dernier. Et ce malgré une année 2021 compliquée et une jeunesse toute relative de Fédéré.

Fédéré a participé à l'appel de la Société Wallonne du Logement (SWL) visant à la désignation de prestataires de services pour l'accompagnement des locataires impactés par le Plan de rénovation du logement public 2021-2024. Fédéré est arrivé 1ère dans la liste des soumissionnaires désignée dans le cadre des accompagnements technico-sociaux individuels et 5^e dans le cadre des accompagnements technico-sociaux collectifs.

C'est le montant obtenu par Fédéré dans le cadre de l'appel "Stratégies Concertées COVID-19" mises en place par la Région Wallonne et coordonné par l'AVIQ.

NOMBRE DE
KILOMÈTRES
RÉALISÉS EN 2021. **+ 10.700**

NOMBRE D'APPELS
À PROJETS POUR
LESQUELS FÉDERE
A INTRODUIT UN
DOSSIER. **7**

PLACES DE
FÉDERÉ DANS LA
DÉSIGNATION DE
PRESTATAIRES
POUR L'ACCORD-
CADRE DE LA SWL. **1ÈRE &
5ÈME**

FINANCEMENT
OBTENU PAR
FÉDERÉ DANS LE
CADRE DES
STRATÉGIES
CONCERTÉES
COVID. **50000**



MISSIONS DES REGIES DES QUARTIERS

Dans le cadre des objectifs fixés par l'article 2 du Code Wallon du logement et de l'Habitat durable, les Régies sont actives sur deux actions principales que sont :

LA REDYNAMISATION DU QUARTIER :

- Une implication des différents acteurs que sont les habitants des quartiers d'habitation sociale, les stagiaires en formation au sein de l'ASBL RDQ, les structures qui gravitent autour des actions de l'ASBL RDQ en incluant La SLSP ;
- L'amélioration et le développement du lieu d'habitat par la remise en état des logements, de leurs abords et de leur mobilier, par la création, le développement et l'entretien d'infrastructures de proximité ;
- Le renforcement de la cohésion sociale, l'engagement citoyen et la prévention des incivilités dans les logements et leurs abords ;
- Un accompagnement de première ligne, par l'organisation d'ateliers sur le thème de la pédagogie de l'habiter et d'actions en lien avec celle-ci ;
- Le développement de projet d'éducation permanente, de sensibilisation ou de tout autre projet s'inscrivant dans les actions de L'ASBL RDQ.

L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE :

- Une meilleure connaissance du contexte des entreprises, notamment par l'exécution d'un stage au sein de l'une d'entre elles, éventuellement dans le cadre des clauses sociales ;
- L'acquisition des savoir-être professionnels de base et des habilités sociales transférables dans les étapes de l'insertion du stagiaire ;
- L'acquisition de compétences techniques, théoriques et pratiques de base en lien avec les activités formatives variées et développées afin de répondre aux besoins décelés sur le champ d'action territorial. Ceci visant à la remise en état et l'entretien de ces derniers ou dans le but de favoriser le lien social et lutter contre toute forme d'exclusion ;
- L'acquisition de compétences et de capacités leur permettant d'exercer, au sein de la société, une citoyenneté active et participative, notamment en lien avec l'occupation de leur logement.

Les Régies des Quartiers développent des partenariats opérationnels, administratifs ou financier en vue d'optimiser leur engagement et de développer ces missions.

LES PARTENAIRES PRINCIPAUX



LES
COMMUNES



LES SOCIÉTÉS DE
LOGEMENT PUBLIC



LES CPAS



LE CADRE DES RÉGIES DES QUARTIERS

Les Régies des Quartiers sont des Organismes à Finalité Sociale (OFS) dont les missions sont doubles et complémentaires. Elles ont la chance et la force d'être implantées au cœur des quartiers d'habitations sociales. Elles développent des projets au bénéfice des habitants de ces quartiers qui en sont les premiers bénéficiaires, mais également les premiers acteurs.

Cette présence est une réelle force dans la dispense des différentes missions des Régies des Quartiers, mais aussi dans l'implémentation de partenariats avec les autres structures actives sur les territoires.

LA FORMATION :

Les Régies des Quartiers proposent à leurs stagiaires en formation, qu'ils soient demandeurs d'emploi, indemnisé ou non ou même encore bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale (RIS) des formations de base (sous contrat de formation "Forem - F70bis") qui comprennent des activités techniques qui conduisent à les reconnecter avec le monde du travail.

LES ACTIVITÉS DE REDYNAMISATION :

En parallèle aux activités de formation, les Régies des Quartiers proposent des actions visant à l'amélioration des quartiers, mais aussi l'engagement de ses habitants. Cela passe notamment par le développement d'outils et de projets destinés aux différents publics, que ces derniers soient festifs/ludiques, pédagogique, culturels, sociaux, etc.

Cela se résume en de multiples activités d'éducation permanente, des actions visant les bâtiments, et les espaces alentours, aux quartiers d'habitations sociales, des animations festives, sociales, culturelles ou même liées à l'écologie, etc.

DE L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHO ET TECHNICO-SOCIAL :

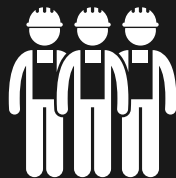
La particularité des Régies des Quartiers est de proposer des processus qui permettent aux bénéficiaires d'être accompagné socialement, individuellement ou collectivement sur des aspects psychosociaux ou technico-sociaux.

Il s'agit donc d'un accompagnement qui est proposé à la fois aux stagiaires en formation au sein des structures, mais également aux habitants des quartiers où sont implantées les Régies des Quartiers.

LES PRINCIPAUX ACTEURS



**LES MEDIATEURS
SOCIAUX**



**LES FORMATEURS/
OUVRIERS COMPAGNONS**



**LES COORDINATEURS
ET ADMINISTRATIFS**





CHIFFRES CLÉS DES MEMBRES POUR 2021

260

NOMBRE DE TRAVAILLEURS OCCUPÉS DURANT L'ANNÉE 2021.

Ce sont près de 255 travailleurs qui ont été occupés au sein de nos structures membres. Un cadre qui se compose à près de 75% de Médiateur-trice-s ou Assistant-e-s sociaux ainsi que de Formateur-trice-s / Ouvrier-e-s Compagnons.

+840

NOMBRE MOYEN DE STAGIAIRES EN FORMATION AU SEIN DES STRUCTURES MEMBRES.

Ce sont plus de 840 stagiaires qui ont été en formation au sein de nos structures membres. Ce chiffre, encore impacté par la crise sanitaire, est tout de même en légère hausse comparé aux chiffres de 2020, fortement impactée par la Covid. Ils étaient plus de 1100 en 2019 au sein de nos structures membres.

+930

NOMBRE MOYEN DE CHANTIERS OU RÉALISATIONS IMPACTÉS PAR LES MEMBRES CHAQUE ANNÉE.

Ce sont plus de 930 logements ou structures liées à nos partenaires en moyenne chaque année qui sont occupées par nos membres pour y apporter des améliorations, aménagements ou rénovations.

+37.500

NOMBRE MOYEN DE PERSONNES BÉNÉFICIAIRES DES ACTIONS DES MEMBRES CHAQUE ANNÉE.

Ce sont plus de 37.500 personnes qui bénéficient en moyenne chaque année des activités de redynamisation, de soutien et d'accompagnement des membres de FédéRé dont une bonne majorité sont issues des quartiers d'habitations sociales.





CHIFFRES CLÉS DES MEMBRES POUR 2021

Ce sont plus de 26.500 suivis psychosociaux individuels qui sont réalisés chaque année en moyenne par les membres au travers des processus d'insertion, mais également dans les accompagnements des habitants des quartiers d'habitations sociales.

NOMBRE MOYEN DE
SUIVIS PSYCHOSOCIAUX
INDIVIDUELS RÉALISÉS
PAR LES MEMBRES
CHAQUE ANNÉE.

+26.500

Ce sont plus de 1530 suivis technico-sociaux individuels qui sont réalisés chaque année en moyenne par nos membres. Des ateliers qui traite d'un grand nombre des problématiques rencontrées par les habitants des quartiers d'habitations sociales où ils sont implantés.

NOMBRE MOYEN DE
SUIVIS TECHNICO-
SOCIAUX INDIVIDUELS
RÉALISÉS PAR LES
MEMBRES CHAQUE
ANNÉE.

+1.530

En parallèle, ce sont plus de 840 ateliers collectifs technico-sociaux qui sont réalisés en moyenne chaque année, accueillant en moyenne 8,5 personnes par ateliers. Ces ateliers traitant de nombreuses thématiques découlant de la pédagogie de l'habité, mais pas uniquement.

NOMBRE MOYEN DE
SUIVIS TECHNICO-
SOCIAUX COLLECTIFS
RÉALISÉS PAR LES
MEMBRES CHAQUE
ANNÉE.

+840

Ce sont plus de 6.400 bénéficiaires récurrents de nos activités qui chaque année, en moyenne, profitent de nos actions de façon accrues.

NOMBRE D'HABITANTS
MOYENS SOUTENUS
COURRAMMENT PAR
NOS MEMBRES CHAQUE
ANNÉE.

+6400

Une présence essentielle dans les quartiers où sont implantés nos membres.





LE PLAN D'ACTION 20-22

« Au lieu de planifier
l'imprévisible, rêvons ensemble
du futur. »

Jean-Marie DESCARPENTRIES





FÉDÉRATION DES RÉGIES DES QUARTIERS ASBL FÉDÉRÉ ASBL



INTRODUCTION DE M. OUAHMED MOURAD, COORDINATEUR DE FÉDÉRÉ

L'ANNÉE 2021, AU MÊME TITRE QUE L'ANNÉE 2020, A SENSIBLEMENT ÉTÉ IMPACTÉE PAR LA CRISE SANITAIRE ET SES MÉFAITS. DES RÉALITÉS PERÇUES ET VÉCUES PAR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION ET L'ENSEMBLE DES STRUCTURES APPORTANT DES SOLUTIONS AUX PUBLICS DE TOUT HORIZON.

DU FAIT DE LEURS SITUATIONS RESPECTIVES, CES DIFFICULTÉS ONT TOUT NATURELLEMENT POURSUIVIES LEURS IMPACTS À L'ÉGARD DU SECTEUR DES RÉGIES DES QUARTIERS.

POURTANT, LES RÉGIES DES QUARTIERS N'ONT PAS À DÉMÉRITER SUR CE POINT TANT L'ÉTABLISSEMENT D'ACTIONS ET DE PROJETS DANS UN ENVIRONNEMENT COMME CELUI-CI S'INSCRIT DANS DES BASES SUR LESQUELLES REPOSENT LES STRUCTURES. EN EFFET, LES PERSPECTIVES SONT INTENSÉMENT MODIFIÉES ET LE TEMPS S'IMPOSE COMME UNE NOTION CHANGEANTE BIEN QUE TOUJOURS ENGAGEANTE DANS LES PROJETS ET DÉVELOPPEMENTS DE NOS STRUCTURES.

LE RELEVÉ OPÉRATIONNEL QUE REPRÉSENTE LE PRÉSENT RAPPORT, EST UNE PRÉSENTATION DES ACTIONS ET ACTIVITÉS QUI ONT ÉTÉ MISES EN PLACE AU COURS DE L'ANNÉE 2021. UNE DÉMARCHE QUI, AU-DELÀ DES OBLIGATIONS QUI LA CONDITIONNE, S'INSCRIT DANS UNE PERSPECTIVE DE TRANSPARENCE POUR NOTRE SECTEUR. TANTÔT DÉCRIÉ POUR SON MANQUE DE PARTAGE, LES RÉGIES S'ASSOCIENT DONC AUJOURD'HUI AU TRAVERS DE LEUR FÉDÉRATION, FÉDÉRÉ POUR APPORTER UN CONTENU RÉFLÉCHI, STRUCTURÉ ET ENGAGÉ.

CETTE ACTION QUI SE VEUT ÊTRE DÉMONSTRATIVE EST TOUT SIMPLEMENT ESSENTIELLE POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRUCTURE REPRÉSENTATIVE COMME LA NÔTRE ET POUR NOS MEMBRES.

LE TRAVAIL DÉCOULANT DES PREMIERS MOMENTS DE LA FÉDÉRATION S'ÉTANT INITIALEMENT APPUYÉ SUR UN PLAN D'ACTIONS EN 8 AXES QUI DEVAIT S'INSCRIRE SUR UNE PÉRIODE DE DEUX ANS (2020-2021) ET QUI, DU FAIT DES DIFFICULTÉS ET SITUATIONS DE CRISE RENCONTRÉES, S'INSCRIT À PRÉSENT SUR UNE PÉRIODICITÉ (2020-2022).

LES AXES QUI FURENT DÉFINIS DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION ENGAGENT LA FÉDÉRATION DANS DES PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DE SA PLACE, MAIS ÉGALEMENT DE CELLES DES RÉGIES DES QUARTIERS. CE PLAN D'ACTION EN "8" AXES S'INSCRIT SUR UNE PÉRIODE 2020-2022.

ILS SONT LES REFLETS DES PERSPECTIVES ET DES AMBITIONS DE NOS STRUCTURES MEMBRES.

ILS SONT LES ENGAGEMENTS ET LES DÉFIS DES RÉGIES DES QUARTIERS.

ILS SONT LA COMPLEXITÉ ET LA DIVERSITÉ DANS LESQUELLES S'INSCRIVENT FÉDÉRÉ ET SES MEMBRES.



AXE 0 DU PLAN D' ACTIONS 2020-2022

"Mise en place de Fédéré et développement de l'aura de la fédération et du secteur ainsi que de ses moyens."

INTRODUCTION

Initier une place, c'est garantir au secteur d'être reconnu pour l'ensemble de ces actions, mais c'est également lui permettre d'être entendu et respecter dans les lignes d'actions qui sont les siennes.

L'axe 0 du plan d'action s'inscrit dans une perspective d'instauration des lignes directrices de la Fédération, mais par ailleurs dans plusieurs perspectives qui sont nécessaires au maintien et au développement des régies des quartiers.

POINTS DE DÉVELOPPEMENT & D'ANALYSE

L'année 2021 a été synonyme d'un certain nombre de difficultés tant l'instauration d'une structure telle qu'une fédération requière un environnement propice et ouvert.

La place qu'occupe le secteur sur la scène wallonne aux côtés des autres opérateurs d'insertion est très souvent minimisée tant les difficultés rencontrées par les régies des quartiers s'amoncellent au niveau local et ne permettent pas aux membres d'initier, d'eux-mêmes, une représentation et des engagements constants et supposément énergivores et chronophages.

La mise en place de la fédération et le développement du secteur se confronte donc à l'importance que revêt la place et l'aura de ces derniers. Les objectifs conduisant à devoir adapter les messages afin de garantir la bonne tenue et le bon suivi des propositions, projets et engagements des régies des quartiers.

Comme pour toute structure, le besoin de prendre sa place, d'occuper cette dernière et parfois même le besoin de défendre ce "qui est dû" est engagé dans une perspective importante pour Fédéré. Une perspective où se mêle naturellement le positionnement "politique" que peut revêtir une fédération, mais également le positionnement du terrain comme étant le reflet des réalités, besoins et attentes de toutes les structures membres de la fédération.

Dans une perspective constructive et analysant les moyens disponibles, le travail relatif à l'axe 0 s'est en conséquence engagé dans des processus de définition des attentes, des moyens à disposition et des outils et processus à engager pour initier le développement de l'aura de Fédéré et du secteur.

2021 ayant été une année de positionnement sur différentes matières, mais également au sein de différentes instances au sein desquelles Fédéré a su s'imposer comme un intervenant à écouter et considérer.



RÉALISATIONS

Sans que le relevé ci-dessous soit exhaustif en tout point ni même représentatif de la quantité de travail et du temps nécessaire, le relevé ci-dessous apporte une vision plus précise des réalisations entreprises durant l'année 2021 :

- **Affiliation des Régies des Quartiers à la Fédération (annexe 3)** : L'année 2021 a été synonyme d'un véritable développement sur ce point. En effet, le nombre de régies des quartiers affilié a fortement accru, conduisant à ce que 33 des 34 Régies des Quartiers de Wallonie en devienne membre. Fédéré ayant enregistré une croissance de près de 37,5% du nombre de ses membres.
- **Développement des structures internes de Fédéré** : La présence effective d'un Coordinateur pour la fédération a été l'occasion également de structurer les relations qui définissent les actions, projets et engagements des Régies des Quartiers et donc de la fédération.
- **Développement des outils de gestion** : Administrativement, l'année 2021 a été l'occasion de mettre en pratique les outils développés afin de garantir une gestion administrative la plus efficiente possible. Après avoir initié leur réalisation, l'usage de ces derniers a été opéré dans le but de garantir une implication la plus accrue possible des membres, mais surtout de la fédération au sein des instances de travail internes et externes.
- **Développement des outils de communication** : L'année 2021 a malheureusement, au même titre que 2020, été synonyme d'un nombre de reports d'actions en termes de communication. Cependant, 2021 a permis, malgré tout, d'initier l'instauration d'outils veillant au développement de communication en interne et d'outils visant à apporter une stature spécifique à Fédéré en externe.
- **Développement des processus d'initiation de projets sectoriels** : L'année 2021 a été l'occasion d'engager le secteur au sein de différents appels. Des appels pour lesquels la fédération a su, contrairement au passé, initié des actions collectives visant au développement de la place et des lignes de travail propres aux régies des quartiers.

POINTS D'ATTENTION

L'année 2022, dernière année du plan d'action, devra apporter, dans la mesure du possible et en fonction des réalités découlant des crises successives, son lot de réalisations sur un certain nombre de points relatifs à l'axe 0.

Les situations indiquant que l'instauration de Fédéré devra avoir connu sa concrétisation pour garantir, pour l'avenir, l'effcience des projets, engagements de la fédération.



AXE 1 DU PLAN D' ACTIONS 2020-2021.

"La représentation des membres, porter leurs préoccupations, défendre leurs intérêts, valoriser leurs attentes."

INTRODUCTION

L'année 2021 a véritablement été une année placée sous le signe de la représentation et de l'analyse des réalités vécues par les différents membres. En effet, dès son entame, les différentes visites initiées chez les membres ont pu conduire à l'analyse des difficultés et réalités vécues par chacune des structures sur le terrain.

Des réalités qui sont, il est vrai, difficilement représentables lorsque l'initiative ne conduit pas à se présenter sur le terrain et à en déceler les contours.

Le souhait de porter les préoccupations des membres, de défendre leurs intérêts et de valoriser leurs attentes s'est donc inscrit comme l'une des priorités de Fédéré.

POINT DE DÉVELOPPEMENT & D'ANALYSE

Il a fallu, sur certains axes de représentation, pratiquement repartir de 0 tant la complexité à identifier les réalités vécues était considérable. L'une des premières actions a ainsi été naturellement d'initier des processus d'échange, d'écoute et d'attention visant à identifier ces réalités. Des premières actions qui ont conduit, au-delà des multiples visites, à ce que les membres accueillent, en leur sein, l'idée qu'une structure existait bel et bien afin d'initier des échanges visant à défendre leurs intérêts.

La mise en place des organes internes n'étant pas, sur certains aspects, suffisants au départ de l'action de représentation. Il était essentiel pour Fédéré de réussir à combiner les initiatives visant à permettre l'identification et la prise en compte des demandes et attentes de chaque structure.

En parallèle à cette prise en considération, il est évident que le travail conduira également à ce que la mouture définitive de représentation de Fédéré s'accorde avec les doléances des membres et les réalités qui sont les leurs. L'hyper sollicitation, les difficultés locales, les complexes moutures organisatrices ou encore le besoin d'être efficace partout, tout le temps, conduisant inlassablement à une diminution du temps attribuable des membres.

Le travail de Fédéré, sur cette matière, vise également à identifier les outils qui permettront aux Régies d'être actives sur différents projets et engagements tout en réduisant de manière systémique la quantité de travail initial à réaliser.



RÉALISATIONS

- **Engagement de Fédéré au sein des différentes instances Forem** : Dès l'entame de l'exercice 2021, Fédéré a initié le lancement d'une représentation plus accrue du secteur auprès du Forem. Ceci se traduisant par une présence concrète au sein des différentes instances initiées par le Forem mais également par le lancement et l'implication en direct de Fédéré afin que le secteur puisse être entendu et reconnu. Cela se traduit notamment par une présence au sein de la Commission des Opérateurs, de 3 GT internes au Forem et l'instauration d'un échange au minimum biannuelle avec la Direction des Relations Partenariales.
- **Engagement de Fédéré auprès des structures ministérielles** : L'instauration d'un échange biannuelle avec le Cabinet en charge des matières liées au logement a été initié. Cet échange ayant connu sa première mise en place durant l'année 2021 et conduira, pour 2022, à ce que ces échanges se poursuivent et se qualifient.
- **Engagement de Fédéré au sein d'une concertation des OFS** : L'instauration d'un échange avec les deux autres opérateurs OFS (UWAIS & RAPEL) s'inscrit comme une évidence bien que les actions et projets de chacun ne sont pas toujours similaires bien que complémentaires. 2021 a été donc l'occasion d'engager ces échanges, mais également d'engager les premières actions de nos structures collectivement.
- **Engagement de Fédéré auprès des autres opérateurs d'insertion** : Dans le cadre des différentes structures de représentation, Fédéré a su entamer le travail visant à ce que la fédération soit reconnue, entendue et solliciter sur les sujets dont les régies des quartiers sont les initiateurs ou pour lesquels elles prestent en conséquence.
- **Engagement de Fédéré auprès d'autres acteurs de l'économie-engagement-initiative sociale** : Fédéré a, de façon assez ciblée, eu l'occasion de développer les premières bases d'échanges qui conduiront, dans les années à venir, au développement des liens qui doivent permettre d'initier l'instauration de nouveaux projets et pourquoi pas de nouveaux engagements.
- **Initiation de la représentation auprès du FLW** : L'établissement, en 2021 et sur initiative de la fédération, d'un cadre visant à définir les contours des liens, les obligations et missions de Fédéré et du FLW était essentiel. Au-delà d'identifier les aspects effectifs des actions de chacun, il en va également du besoin, des membres de pouvoir s'organiser dans les meilleures conditions qui soient.

POINTS D'ATTENTION

Il est important, pour Fédéré mais pareillement nos membres, d'initier une identification accrue des rôles et missions des différents opérateurs avec lesquels ces derniers interagissent au quotidien. Au-delà de ce besoin, une attention particulière doit être apportée au cadre de prestation de la représentation et de ses engagements. Veiller à définir les contours, mais surtout les objectifs de chacun des engagements visant, en fin de course, à améliorer les réalités de chacun de nos membres et l'engagement et le développement collectif du secteur.



AXE 2 DU PLAN D' ACTIONS 2020-2021.

"La promotion des actions des Régies par le renforcement, le développement et la promotion de la philosophie des RDQ."

INTRODUCTION

Promouvoir les actions des Régies durant l'année 2021 fût un challenge tant l'année fût fortement impactée par les réalités que nous avons tous connues. Bien que l'aspect promotionnel ai été partiellement mis en suspens (cf. Rapport annuel 2020 et report du financement 2020 relatif à l'exécution du budget alloué), les aspects relatifs au renforcement et au développement des Régies des Quartiers s'est tout de même sensiblement initié.

Initier des renforcements est pourtant un objectif à part entière dans le renforcement de notre secteur et son développement. Le travail engagé durant l'année 2021 en a été que le plus simple des reflets.

POINT DE DÉVELOPPEMENT & D'ANALYSE

Promouvoir, renforcer, développer tout en conservant les gènes originelles des Régies des Quartiers est un travail extrêmement complexe. Cependant, Fédéré a pris le pas en 2021 d'initier des implications collectives visant à être actifs sur les 3 actions dans la mesure des moyens et structures disponibles et réalités vécues.

Il a fallu s'initier dans des processus et projets où l'on n'attendait pas les Régies des Quartiers de manière collective. Il faut encore, par ailleurs, que ces dernières développent le travail qui les mènera à pouvoir se présenter, comme une seule entité, dans une série d'actions et de projets visant à leur développement ainsi que leur promotion.

Les Régies des Quartiers n'ont pas à rougir de la place qu'elles occupent ni même de l'aura qu'elles engagent avec elles. Les problèmes rencontrés dans l'élaboration de projets collectifs sont toujours les mêmes que ceux rencontrés également dans le développement d'une représentation la plus accrue possible.

Le travail d'une fédération comme Fédéré est d'apporter les outils, les moyens et les solutions qui viseront à appréhender de façon plus aisée les engagements qui conduiront le secteur à plus se renforcer et se développer et indéniablement à mieux se promouvoir.





RÉALISATIONS

- **Engagement de Fédéré dans les Accords Cadre de la SWL** : Dès l'entame de l'exercice 2021, le souhait des instances de Fédéré était d'initier l'introduction de projets visant à confirmer la place importante que revêt le secteur, notamment dans les thématiques liées au logement. La Fédération a ainsi poursuivi l'idée d'introduire un projet dans le cadre de l'appel Cadre du Plan de Rénovation du Logement Public 2021-2024. Une introduction ayant conduit le 20 juillet 2021 à ce que le dossier déposé par la Fédération soit reconnu le mieux placé dans la catégorie accompagnement techico-social individuel des habitants impactés par les rénovations et 5^e pour l'accompagnement technico-social collectif des habitants.
- **Engagement de Fédéré dans le cadre des Stratégies Concertées Covid de l'AVIQ** : Au cours de l'année 2021, Fédéré a répondu à un certain nombre de projets sur des thématiques liées à l'éducation permanente, au logement, mais également à l'action sociale. Au cours du mois de novembre 2021, Fédéré a su imposer la mise en place d'un travail collectif visant à implémenter la seconde phase du projet de Stratégies Concertées Covid de l'AVIQ au sein d'une partie des structures membres.
- **Engagement de Fédéré dans le cadre de la reconnaissance des structures en tant qu'Opérateur en droit de délivrer les attestations "spéciales" visant au passage du permis théorique** : En date du 31 mai 2021, la Fédération a permis d'aboutir à ce que les Régies des Quartiers soient reconnues comme par le SPW Mobilité comme structure en droit de produire et présenter des attestations spéciales visant à permettre aux candidats dont les facultés mentales ou intellectuelles, ou le niveau d'alphabétisation, sont insuffisants peuvent, à leur demande subirent le test de perception des risques et l'examen en session spéciale.

POINTS D'ATTENTION

Même si les réalisations parfois prennent un temps conséquent et finissent par être peu nombreuses, les tentatives en attente ou encore en cours à la clôture de l'exercice 2021 n'en reste pas moins nombreuses encore, c'est le cas notamment des thématiques suivantes :

- **Engagement de Fédéré pour obtenir une reconnaissance automatique des Régies en tant que structure d'Initiative d'Économie Sociale** : Initié en 2021, ce projet doit se poursuivre en 2022 tant la question semble requérir un investissement et une réflexion à part. L'attribution automatique dans le cadre de l'économie sociale serait pourtant une suite logique pour les Régies des Quartiers, elles qui sont tant investies sur des thématiques qui en découlent.
- **Engagement de Fédéré dans la lutte contre la fracture numérique** : Le dossier est sur la table depuis décembre 2020 et demande une attention de tous les instants tant les difficultés que cette fracture occasionnent sont nombreuses. Au-delà d'une demande financière structurelle, Fédéré a poursuivi plusieurs autres actions visant au développement des compétences et à leurs acquisitions. Des actions qui se poursuivront encore en 2022.
- **Engagement de Fédéré dans l'obtention des droits alors que les Régies des Quartiers sont implémentées au sein du parcours d'insertion** : Le travail de placement des Régies sur l'échiquier de l'emploi et de la formation ou du moins de la réelle prise en considération de nos structures s'inscrit dans une perspective évolutive, y compris en 2022.



AXE 3 DU PLAN D' ACTIONS 2020-2021.

"Assurer la représentation du secteur des Régies. Coordonner et organiser la représentation auprès des organismes officiels et des autres acteurs de terrain. Participer à tous les niveaux à l'élaboration et la réalisation de la politique du logement."

INTRODUCTION

Assurer la représentation du secteur a sans nul doute été l'une des actions les plus conséquentes durant l'année 2021. En effet, cette dernière, historiquement entre les mains de quelques représentants du secteur, se devait d'être institutionnalisée et se devait, également, d'emparer les places qui lui reviennent.

C'est dans ces lignes qui se sont initiées la mise en place de Fédéré et c'est dans cet objectif par ailleurs que se sont concertés les différents membres ayant constitué la structure. La participation et l'organisation de la représentation au sein de tous les organismes est naturellement mêlée à l'intérêt d'approfondir nos connaissances sur les diverses thématiques à traiter tant celles-ci sont essentielles et nombreuses.

POINT DE DÉVELOPPEMENT & D'ANALYSE

La prise en compte de Fédéré par les différents organismes officiels se fait au sein des instances instituées au niveau des concertations, mais aussi auprès de contacts directs qui se doivent d'être initiés avec les représentants, garants ou intervenants au sein de ces lieux de concertation.

La position de Fédéré et des Régies des Quartiers dans cet environnement est assez atypique puisque le secteur, bien que reconnu et subventionné par le Cabinet du Logement, interagi également avec les structures dépendantes (et) reconnus par le Cabinet de l'Emploi et de la Formation. Une spécificité qui rajoute un peu de complexité dans l'exercice de représentation et qui confère à notre positionnement des difficultés certaines tant les doléances sont parfois variées et les renvois de responsabilités récurrents.

2021 a été synonyme pour le secteur d'un réel engagement au sein de ces structures de représentation. Un engagement visant à démontrer à la fois le rôle central de nos structures, mais par ailleurs à conforter l'éventuelle place que nous occupons et celle que nous pourrions occuper sur l'échiquier.

L'expertise que possède le secteur n'est qu'un plus dans l'exercice de représentation. Le travail de Fédéré dans l'exercice de représentation devant s'instituer comme un moteur, voire une locomotive.



RÉALISATIONS

- **Engagement de Fédéré dans la représentation avec les instances du logement** : La Fédération a au cours de son exercice 2021 initié une série d'engagements et de projets visant à s'entretenir et à structurer une représentation avec les instances liées au Logement. De part et d'autres, cela a permis à Fédéré d'engager des échanges avec le Cabinet du Ministre du Logement pour l'élaboration des suivis des demandes relatives au secteur et à la Fédération. Mais également avec le Fonds du Logement des Familles Nombreuses de Wallonie (FLW) afin de définir les contours des rôles, missions et obligations de nos structures vis-à-vis des Régies des Quartiers. De la Société Wallonne du Logement pour le suivi et le développement d'implication de notre secteur dans de nouvelles politiques liées au logement ou la concertation.
- **Engagement de Fédéré dans la représentation avec les instances liées à l'emploi et la formation** : Durant l'exercice 2021, Fédéré a initié ici encore de multiples prises de contacts avec notamment les instances liées au Forem (de sa Direction des relations partenariales, de ses structures internes, de la Commission des Opérateurs ou encore des Groupes de Travail initiés au sein du Forem et avec les autres partenaires de formation). Les échanges sur cette thématique ont par ailleurs conduit Fédéré à initié ses premiers échanges avec les structures de gouvernance en lien avec l'emploi et la formation.
- **Engagement de Fédéré dans la représentation avec les partenaires et les structures sectorielles** : Fédéré a également mis en avant son souhait à s'investir auprès des partenaires et structures sectorielles. Il s'agit particulièrement des structures partenaires au niveau du logement que sont le "RaPEL - Rassemblement des Agences de Promotion du Logement", "L'UWAIS - L'Union Wallonne des Agences Immobilières Sociales" ou encore l'AMA, l'ARCA, etc. Ces échanges ont conduit aussi Fédéré à initié des rapports avec des structures dépendant de l'emploi qui sont aussi investis au sein du parcours d'insertion et qui siègent au sein de la Commission des Opérateurs du Forem.
- **Engagement de Fédéré dans la représentation au sein de structures visant au développement de la représentation du secteur et à plus de reconnaissance** : Fédéré a de plus au cours de cette année eu l'occasion d'initier des échanges avec diverses structures au niveau des partenaires des Régies des Quartiers. Tantôt au niveau des Fédération ou regroupement tel que l'UVCW - Union des Villes et Communes de Wallonie, La Fédération des CPAS, Le Consortium Mobilité, etc. Tantôt au niveau local via des sollicitations de partenaires de nos membres que sont les villes et communes, des CPAS, des Sociétés de Logement de Service Public, etc.

POINTS D'ATTENTION

La multiplication des lieux de concertation et des thématiques traités sont des réels défis pour notre structure qui doit pouvoir à la fois initié les structures internes qui permettront le recensement des réalités qui serviront à l'établissement des lignes qui défendront les attentes et besoins de nos structures au sein de ces lieux de concertation.



AXE 4 DU PLAN D' ACTIONS 2020-2021.

"Émettre tout avis sur les matières et problématiques communes aux Régies".

INTRODUCTION

La force des Régies des Quartiers réside, en partie, dans les publics que nous accueillons et pour lesquels les problématiques rencontrés sont intéressantes et utiles pour l'émission de projets et de suivis par les pouvoirs publics et organisations. L'émission de ces avis se confronte tout naturellement aux veilles qui doivent être les prémisses de ces émissions. Les canaux et les outils à développer permettent ensuite de donner corps aux avis qui sont ceux des Régies des Quartiers, mais également aux réalités et problématiques rencontrées par les publics qui y sont accueillis. L'identification de problématiques communes doit aussi se confronter aux priorités des Régies.

POINTS DE DÉVELOPPEMENT ET D'ANALYSE

Le présent axe s'inscrit par ailleurs dans une perspective de considération de la part des opérateurs et des structures tierces. Se développer dans notre capacité à émettre des avis si nous ne sommes pas considérés et entendus relève en quelque sorte d'une ineptie et nous nous devons de lier le présent axe aux actions qui doivent être engagés dans les axes précédents. À ce titre, les actions de cet axe furent assez restreintes au cours des premiers mois de 2021 pour Fédéré tant la priorité fût d'initier les structures qui garantiraient la considération, mais aussi les structures qui conduisent à mieux appréhender une certaine veille permettant d'être irréprochable dans les avis que nous émettons.

RÉALISATIONS

- **Engagement de Fédéré pour l'inclusion numérique des publics des Régies des Quartiers :** Au cours de l'année 2021, l'inclusion numérique a été mise au devant des défis rencontrés. Une mise en avant qui se poursuivra également en 2022
- **Engagement de Fédéré sur l'importance des partenariats :** Au cours de l'exercice, Fédéré a eu l'occasion d'intervenir sur plusieurs partenariats, notamment auprès du Forem, des SLSP (via notamment la SWL), des CPAS, etc.

POINT D'ATTENTION

Le rôle d'une Fédération est d'insister sur le développement de ces avis et l'émission de ces derniers. Cependant, cela devra se faire en poursuivant profondément le développement professionnel qui se lie à cet axe et qui apportera, au-delà du nombre, une qualité certains à nos avis.



AXE 5 DU PLAN D' ACTIONS 2020-2021.

"Favoriser et entretenir la concertation et les liens de solidarité entre les membres & Fédérer les plateformes régionales."

INTRODUCTION

Le rôle d'une Fédération s'inscrit inévitablement dans la consolidation des bases permettant à l'ensemble des membres ainsi que leurs forces vives d'être les mieux intégrés.

La situation des sous-régions sur ce point n'est pas la même et requiert, dans un cadre bien défini, à ce que les bases le deviennent et que l'on puisse, au travers de ces plateformes, initié des actions et projets visant à l'amélioration des cadres respectifs de chacune de ces structures.

POINTS DE DÉVELOPPEMENT ET D'ANALYSE

L'investissement sur cet axe s'est principalement limité à l'identification des réalités propres à chaque sous-région durant l'année 2021.

Il est essentiel pour notre secteur de pouvoir s'appuyer sur des forces vives efficaces et facilement identifiables voir mobilisables. La structure actuelle de la Fédération ne pouvant pas se prémunir d'un engagement complet en l'absence de ce type de structure en soutien aux actions et projets qui sont initiés.

RÉALISATIONS

- **Identification des réalités propres à chaque sous-plateforme** : La réalisation centrale de la fédération consiste en la participation, au sein des structures déjà actives, de Fédéré aux plateformes. Au-delà de ces participations, l'identification des réalités et des besoins relatifs à ces plateformes s'est également inscrit dans les actions de Fédéré.

POINTS D'ATTENTION

Le travail qui devra être celui de Fédéré en 2022 consistera à l'identification d'une trame commune entre l'ensemble des plateformes, mais également au développement des outils et des moyens qui garantiront la viabilité et l'usage propice de ces structures.



AXE 6 DU PLAN D' ACTIONS 2020-2021.

"Favoriser et entretenir la concertation et les liens de solidarité entre le Fonds et les Membres".

INTRODUCTION

2021 a été synonyme pour Fédéré d'un nombre important d'initiatives engagées à l'égard de la structure historique partenaire des Régies des Quartiers qu'est le FLW. Au-delà de la concertation, se furent également les besoins d'identifications des missions, rôles et obligations de chacun qui s'inscrivirent dans les lignes fondamentales de cet axe.

POINTS DE DÉVELOPPEMENT ET D'ANALYSE

Les actions du présent axe s'inscrivent dans une perspective constructive, mais surtout évolutive du secteur. En effet, les actions qui ont été entreprises ont fait ressurgir des réalités conditionnant à ce que certaines actions soient trop énergivores et d'autres trop chronophages.

Il fût important, pour chacun, que l'engagement se fasse de façon réfléchie et respectueuse.

RÉALISATIONS

- **Identification des réalités propres à chaque sous-plateforme** : La présence de Fédéré dans les structures existantes de concertation ainsi que l'investissement de cette dernière dans des nouveaux projets d'échanges est un lien crucial de l'action qui est initiée par Fédéré.
- **Identifications des Rôles-Missions-Obligations de Fédéré et du FLW** : Le souhait de la Fédération était aussi d'appuyer en 2021 l'émission d'une réelle réflexion sur ce point visant, notamment au travers d'une note propre, à l'identification d'une série de 10 axes permettant de mieux statuer de la place, des attentes et obligations de nos structures respectives.

POINTS D'ATTENTION

Le travail à poursuivre sur cet axe est important tant l'historique du FLW et singulièrement de la représentante des Régies des Quartiers en son sein a été primordiale dans la survie et l'engagement passé des Régies. Il est important pour la suite et pour le bon développement du secteur que soient parfois redéfinis les contours des actions de chacun.



AXE 7 DU PLAN D' ACTIONS 2020-2021.

"Promouvoir la formation continue des professionnels du secteur."

INTRODUCTION

Le développement de cet axe s'est inscrit dans une perspective temporelle complexe pour Fédéré. En effet, un engagement qui conduit au développement d'une structure de formation continue pour le secteur est un engagement extrêmement lourd qui requiert, au-delà des moyens, du temps, de l'énergie et un relevé le plus représentatif des attentes et besoins du terrain.

Par ailleurs, cette action s'inscrit dans une perspective qui découle également des suites qui sont données aux précédents axes et principalement ceux de l'axe 6.

POINTS DE DÉVELOPPEMENT ET D'ANALYSE

Les actions en lien avec le présent axe s'inscrivent dans une perspective temporelle longue qui devra tout naturellement se répéter. En effet, la formation, comme son nom l'indique, sera continue pour l'ensemble des structures membres et dans le développement de nos structures, il faudra identifier sous quelle forme celle-ci s'instaure. Car au-delà des relevés et identifications, ce sont les attentes et besoins qui doivent être comblés en primauté.

RÉALISATIONS

- **Identification des réalités propres à chaque structure et des besoins en termes de formation et d'encadrement** : Le travail de Fédéré au cours de l'année 2021 a été, au-delà de l'identification des actions déjà entreprises, d'identifier les besoins et retours qui sont fait en quantité par les membres tant les besoins formatifs se développent sans rarement trouver leur pleine solution.

POINTS D'ATTENTION

Le travail du présent axe est un travail, comme évoqué, extrêmement lourd et la Fédération ne doit pas "se perdre" dans l'exécution d'un modèle qui aurait éventuellement déjà démontré ses limites dans l'œuf.

Il est donc essentiel, pour 2022 et la suite, que ce point se développe sur des bases solides et construites pour permettre le développement, lui aussi continu, des outils et processus de formation pour les membres du personnel et bénéficiaires des Régies des Quartiers.





LES "NOUVEAUX" ENGAGEMENTS

« Dans l'équation sociale,
l'individu figure à la fois le zéro
et l'infini. »

Arthur KOESTLER



LA POURSUITE ET LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX ENGAGEMENTS



**CONTESTER EST UNE
FAÇON
D'APPRENDRE, AGIR
EN EST UNE AUTRE.**

Dans le cadre des missions de Fédéré, une partie des actions engagées ne répondent sensiblement pas de façon directe à un axe ou l'autre. Elles sont les prémisses de ce que nous souhaitons voir se développer et éventuellement ce que nous souhaitons voir devenir les actions des Régies des Quartiers et donc de la Fédération.

2021 a été, à ce titre, l'occasion de développer de manière profonde le regard que nous portons sur la poursuite de nos engagements, mais également le développement et l'investissement dans les nouveaux engagements.

DES ACTIONS A LA RECONNAISSANCE

Nous avons accordé au cours de l'année 2021 une importance capitale aux actions qui conduisent à plus de reconnaissance, au-delà même des moyens évidents qui en découlent.

Tantôt investi dans des processus structurés de reconnaissance, tantôt plutôt engagé dans des combats et idéaux plus brouillons, mais qui comportent, dans les défis qu'ils représentent, de véritables engagements.

Nous avons également le devoir, dans ces axes de développement, de prendre le temps de déceler les opportunités d'améliorations et les processus qui conduisent à l'évaluation de nos actions.

2021 a donc été par ailleurs l'occasion de se prendre au jeu de l'identification de nos lacunes, de nos problèmes et des tendances que nous devons suivre de près.

Elle a été également l'occasion d'identifier nos forces et opportunités.

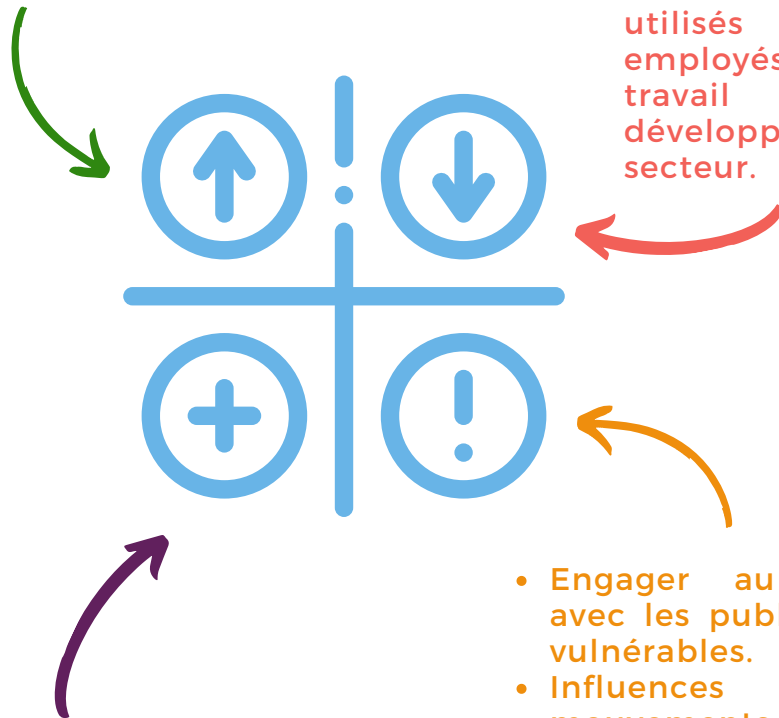


UNE ACTION POUR LE DÉBUT, AGIR POUR LA SUITE, S'ENGAGER POUR FINIR.



- Implantés au cœur des quartiers d'habitations sociales.
- Concentrer sur des problèmes de sociétés.
- Expertise dans l'accompagnement, le soutien et le développement de processus d'entraide.
- Un accompagnement spécifique et un cadre adapté à chacun.
- Des structures à tailles humaines et à considération humaniste.

- Une communication et une mise en avant de nos actions peu structurée.
- Utilisation pas optimale des expériences et forces de chacun et chacune dans le secteur.
- Un temps d'action et d'engagement limité et trop vite renversé.
- Des expertises et des veilles de publics peu utilisés et peu employés dans le travail de développement du secteur.



- Engager au quotidien avec les publics les plus vulnérables.
- Terreau d'innovation et de développement de projets sociaux.
- Enclin à des changements et des améliorations.
- Intérêt politique réel.
- Nouvelles reconnaissances pour des actions pourtant déjà entreprises.

- Engager au quotidien avec les publics les plus vulnérables.
- Influences des mouvements politiques sur le fonctionnement des structures.
- Des structures trop petites et peu enclines au développement.



L'ENGAGEMENT DANS L'ÉDUCATION PERMANENTE



**DU BERCEAU À LA
TOMBE, ON N'EN
FINIT PAS
D'APPRENDRE.**

L'un des "nouveaux" axes d'engagement de Fédéré s'inscrit indéniablement dans la lecture découlant des cadres de l'éducation permanente. "Nouveaux" car la pratique des processus d'éducation permanente n'est quant à elle pas nouvelle au sein des Régies des Quartiers. En effet, nombre des projets initiés s'inscrivent dans les prérequis du décret du 17 juillet 2003 relatif à l'éducation permanente.

UNE RECONNAISSANCE DANS QUEL(S) OBJECTIF(S)

Rechercher une reconnaissance tel que celles découlant de l'éducation permanente s'inscrit dans une logique de développement et dans le souhait d'appuyer ou d'encadrer plus profondément les actions qui sont déjà entreprises.

Au-delà du caractère financier, bien évidemment le bienvenu, cette reconnaissance accordera aussi une aura viable aux actions qui sont mises en places sur le terrain.

Notre souhait qui conduit à développer les capacités de nos stagiaires et des publics au sein des Régies s'inscrit dans les pratiques associatives des Régies des Quartiers.



QUELLE(S) ACTION(S) ?

Au-delà de l'action qui consistera à engager le processus de reconnaissance conformément aux prescrits légaux, notre souhait est d'initier une véritable identification des actions actuellement déjà entreprises, mais également de leurs promotions.

La procédure de reconnaissance comprenant désormais deux étapes que nous suivrons en 2022, à savoir une demande de principe pour ensuite constituer une demande de reconnaissance.

L'ENGAGEMENT DANS L'ECONOMIE SOCIALE

LE TRAVAIL ET L'HUMAIN QUI L'EXERCE AU CENTRE DES PREOCCUPATIONS.



Au même titre que le précédent engagement (cf: Éducation permanente), le présent engagement s'inscrit dans des pratiques actuelles des Régies des Quartiers et qui, ne possèdent ou ne conduisent pas, automatiquement, à une reconnaissance sur le point.

Le soutien que nous recherchons dans la mise en place de nos projets à finalité sociale et d'insertion s'inscrit pleinement dans les lignes qui encadrent l'objectif d'agrément en tant qu'Initiative d'Économie Sociale.

UNE RECONNAISSANCE DANS QUEL(S) OBJECTIF(S)

Obtenir un agrément automatique en tant que structure d'initiative d'économie sociale est un objectif qui s'inscrit au-delà de ce à quoi cette reconnaissance nous donne droit.

En effet, nos structures encadrent techniquement, au niveau formatif et socialement, des chercheurs d'emplois peu qualifiés. Or nous ne bénéficions pas de moyens complémentaires dans cet axe, moyens accessibles par cette reconnaissance, mais nous ne bénéficions également pas de l'aura qui pourrait découler de cette appellation.

QUELLE(S) ACTION(S) ?

Les Régies des Quartiers, peuvent, indépendamment les unes des autres, introduire une demande d'agrément. Le souhait étant de simplifier cette procédure en inscrivant un octroi de cet agrément d'office à chaque nouvelle structure qui est reconnue en tant que Régies des Quartiers.

En parallèle, il s'agira ici encore d'identifier les actions déjà entreprises et de les mettre en avant dans les processus de communication du secteur.



LA POURSUITE DANS LES POLITIQUES DU LOGEMENT



**CE QUE L'ON NE
DESTINE PAS AUX
LOGEMENTS, ON LE
DESTINE AUX PRISONS,
AUX ASILES ET AUX
TRIBUNAUX**

Indéniablement, notre engagement doit se poursuivre et continuer son développement dans les axes découlant de notre reconnaissance historique. En effet, l'engagement des Régies des Quartiers dans les actions visant à l'élargissement des actions liées à la pédagogie de l'habiter est essentiel.

Cependant, notre engagement doit connaître, sous certains aspects et attentes, un certain développement tant notre action sous certains aspects est minimisée ou bien a contrario trop intensive.

UNE POURSUITE OU ÉVOLUTION DE NOTRE RECONNAISSANCE DANS QUEL(S) OBJECTIF(S)

Il s'agit là d'un devoir pour nos structures. En effet, l'idée de poursuivre et de réitérer continuellement les mêmes actions ne rentre pas dans les idéaux de nos structures. Celles-ci étant évolutives, elles s'adaptent aux réalités des publics des Régies des Quartiers.

Poursuivre les actions en privilégiant toujours développement de projets qualitatifs, l'expertise des acteurs, le respect et l'utilisation des bonnes pratiques.



QUELLE(S) ACTION(S) ?

Au-delà des axes qui conduisent à la reconnaissance des Régies des Quartiers nous allons poursuivre les projets qui conduiront les Régies à s'implémenter encore plus au sein des structures qui découlent de notre reconnaissance.

Nous agissons également pour plus de présence, de représentation et d'actions sur les concertations, structures et projets qui viseront à engager les structures dépendant des reconnaissances liées au logement.



LES RÉFLÉXIONS DANS L'ACTION SOCIALE ET L'EMPLOI/FORMATION

UNE VISION ET UNE PORTÉE SOCIALE POUR UN ENGAGEMENT INCLUSIF

Les actions sur ces engagements sont intimement liées à la complexe réalité de nos structures. Reconnues sur des prescrits liées aux politiques du logement, les Régies des Quartiers n'en restent pas moins actives sur des politiques liées à l'emploi et la formation ainsi que des actions découlant des politiques de l'action sociale.

Une réalité à appréhender sous ces aspects et ses contraintes.

UN DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS, DES CONCERTATIONS ET DES PROJETS, DANS QUEL(S) OBJECTIF(S)

Poursuivre le développement de nos échanges, mais également viser à déployer nos partenariats et s'investir dans des projets restent indéniablement un objectif à atteindre. Ceci, car l'ensemble de ces actions permettront aux Régies des Quartiers d'être mieux considérées tout comme cela leur permettra de poursuivre sur certains projets déjà initiés.

Au-delà de cet objectif, la reconnaissance que confère nos actions doit également conduire à ce que nos structures puissent être bénéficiaires des points positifs liés à ces inclusions dans les processus découlant à la fois des politiques de l'emploi et la formation mais également de ceux de l'action sociale.

QUELLE(S) ACTION(S) ?

Les actions sur ce point sont nombreuses :

- Agir pour plus de concertation et d'échanges avec les structures, mais également les pouvoirs publics en lien avec ces matières.
- Permettre l'identification de l'ensemble des actions entreprises sur ces matières.
- Engager le secteur pour plus de considération et plus d'inclusion dans les processus découlant de ces politiques.





LES ANNEXES DU RAPPORT

« La lutte contre les inégalités sociales est le grand dessein collectif qu'une nation devrait se donner. »

Jacques DE BOURBON BUSSET

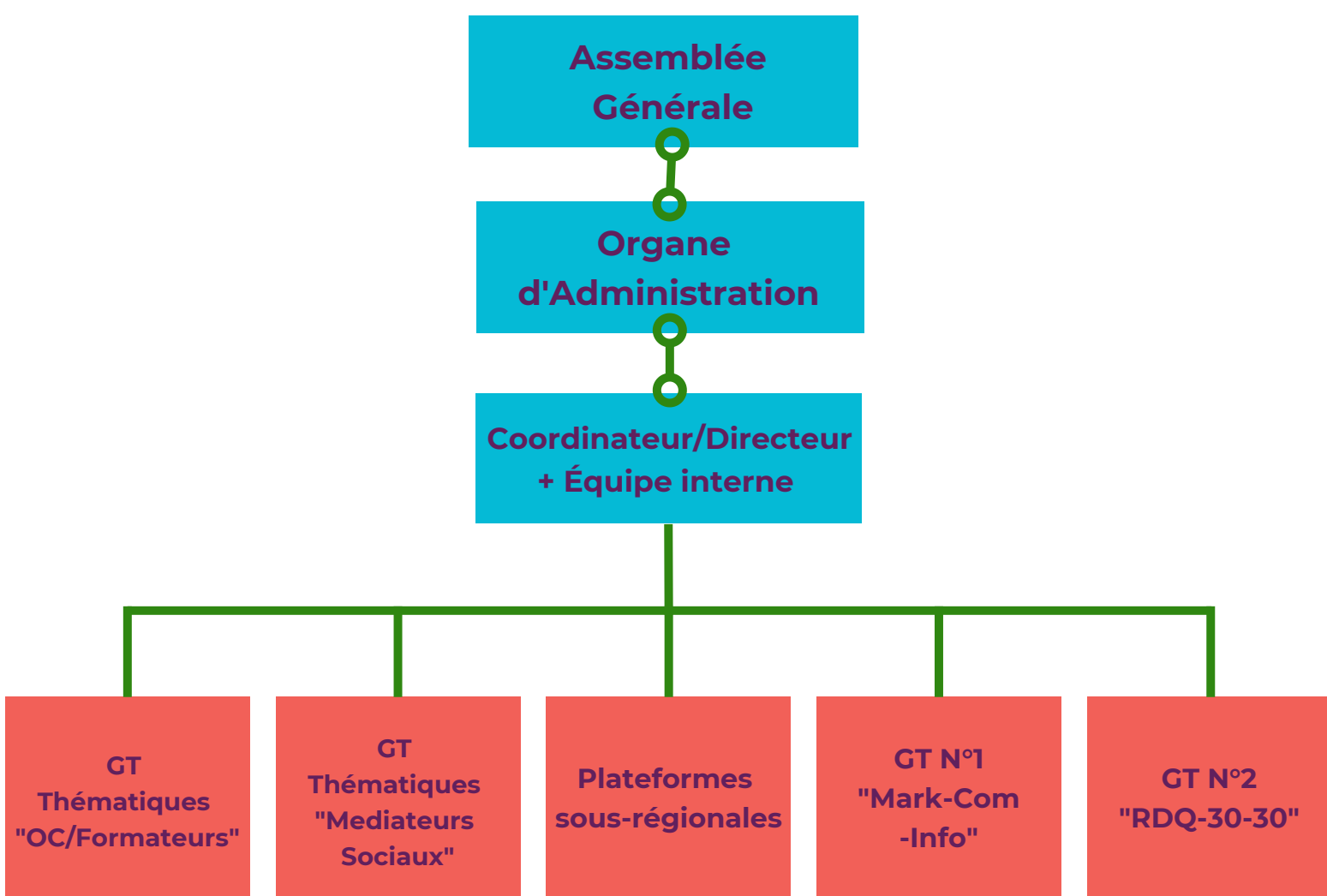




FÉDÉRATION DES RÉGIES DES QUARTIERS ASBL

FÉDÉRÉ ASBL

ANNEXE 1 : ORGANIGRAMME DE FEDERE ASBL



FÉDÉRATION DES RÉGIES DES QUARTIERS ASBL FÉDÉRÉ ASBL

ANNEXE 2 COMPOSITION DES INSTANCES DE DÉCISION DE FÉDÉRÉ

ORGANE D'ADMINISTRATION DE FÉDÉRÉ AU 31/12/2021

Frédéric HALLEZ	Régie des quartiers de Comines-Warneton	Président
Isabelle CARTON	Régie des quartiers de La Louvière-Manage	Vice-Présidente
Alain NIHON	Régie des quartiers de Herstal	Trésorier
Angélique KONINCKX	Régie des quartiers de Courcelles	Secrétaire
Mathieu VAN DAMME	Régie des quartiers de Mouscron	
Françoise WILLOCQ	Régie des quartiers d'Infersambre	
Priscillia TODAVCIK	Régie des quartiers d'Enghien	
Alexis PATERNOSTRE	Régie des quartiers de Namur	
Véronique NICOLAS	Régie des quartiers de Dison	
Mourad OUAHMED	Coordinateur de Fédéré ASBL	Coordinateur

BUREAU EXÉCUTIF DE FÉDÉRÉ AU 31/12/2021

Frédéric HALLEZ	Régie des quartiers de Comines-Warneton	Président
Isabelle CARTON	Régie des quartiers de La Louvière-Manage	Vice-Présidente
Alain NIHON	Régie des quartiers de Herstal	Trésorier
Angélique KONINCKX	Régie des quartiers de Courcelles	Secrétaire
Mourad OUAHMED	Coordinateur de Fédéré ASBL	Coordinateur



ASSEMBLEE GENERALE DE FÉDÉRÉ AU 31/12/2021

LES MEMBRES

PROVINCE DU HAINAUT

Régie des Quartiers de Boussu-Quiévrain
Régie des Quartiers de Châtelet
Régie des Quartiers de Comines-Warneton
Régie des Quartiers de Courcelles
Régie des Quartiers d'Enghien
Régie des Quartiers de Fontaine L'Evêque
Régie des Quartiers d'Infersambre
Régie des Quartiers de La Louvière-Manage
Régie des Quartiers de Mons-Frameries-Colfontaine
Régie des Quartiers de Mouscron
Régie des Quartiers de Val-de-Sambre
Régie des Quartiers de Saint-Ghislain

PROVINCE DE NAMUR

Régie des Quartiers d'Andenne
Régie des Quartiers de Dinant
Régie des Quartiers de Gembloux-Sombreffe
Régie des Quartiers de Namur
Régie des Quartiers de Sambreville

PROVINCE DU BRABANT WALLON

Régie des Quartiers de Braine-L'Alleud
Régie des Quartiers d'Ottignies Louvain La Neuve
Régie des Quartiers de Chastre-Rixensart

PROVINCE DE LIEGE

Régie des Quartiers d'Amay
Régie des Quartiers de Chaudfontaine
Régie des Quartiers de Grâce-Hollogne
Régie des Quartiers de Dison
Régie des Quartiers de Herstal
Régie des Quartiers de Liège
Régie des Quartiers de Saint-Nicolas
Régie des Quartiers de Seraing
Régie des Quartiers de Waremme
Régie des Quartiers de Verviers
Régie des Quartiers de Flémalle

PROVINCE DU LUXEMBOURG

Régie des Quartiers de Marche-en-Famenne
Régie des Quartiers de Vielsam

Coordinateur de Fédéré ASBL

VALABLEMENT REPRÉSENTÉ EN 2021 PAR

Marie THIBAUT & Annick JESPERS
Candice FRERES
Frédéric HALLEZ
Angélique KONINCKX
Priscillia TODAVCIK
Claudio GORI
Françoise WILLOCQ
Isabelle CARTON
Virginie WILLECQUET
Mathieu VAN DAMME
Jean-François TESSAIN
Angélique DECAMPS

Elena WALRAEDT
Françoise PIRE
Géraldine LEBE
Alexis PATERNOSTRE
Jennifer COPPENS

Jonathan EUGHEBAERT
Bruno PERRONE
Mathieu WERY & Nathalie JACQUET

Viviane DUCHENE
Florence ROGER
Silvia IMBRO
Véronique NICOLAS
Alain NIHON
Elodie GERKENS
Brigitte GIUNTA
Sandra MICHEL
Elisabeth COLLARD
Christelle WYSSEN
/

Benoit MATERNE
Justine DECHENE

Mourad OUAHMED





FÉDÉRATION DES RÉGIES DES QUARTIERS ASBL FÉDÉRÉ ASBL

ANNEXE 3 - COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021

COMPTES ANNUELS RÉALISÉS PAR BDO





Comptes internes

(EUR)	31/12/2021	31/12/2020	<> 31/12/2020 31/12/2021
ACTIF			
ACTIFS IMMOBILISES (21/28)	2 329,31	2 945,15	-615,84
Immobilisations corporelles (22/27)	1 966,31	2 582,15	-615,84
Mobilier et matériel roulant (24)	1 966,31	2 582,15	-615,84
240000 Mobilier et matériel	2 601,90	2 601,90	0,00
240009 Amortissements sur mobilier et matériel	-635,59	-19,75	-615,84
Immobilisations financières (28)	363,00	363,00	0,00
Autres immobilisations financières (284/288)	363,00	363,00	0,00
Créances et cautionnements en numéraire (285/8)	363,00	363,00	0,00
288000 Cautionnements versés en numéraire	363,00	363,00	0,00
ACTIFS CIRCULANTS (29/58)	81 953,49	67 145,87	14 807,62
Créances à un an au plus (40/41)	5 838,96	0,00	5 838,96
Créances commerciales (40)	5 838,96	0,00	5 838,96
402000 Fournisseurs débiteurs	5 838,96	0,00	5 838,96
Valeurs disponibles (54/58)	74 851,69	65 925,20	8 926,49
550000 CPH VUE BE47 1262 0916 2180	74 851,07	20 925,07	53 926,00
550001 CPH EPARGNE BE11 1261 1367 2148	0,62	45 000,13	-44 999,51
Comptes de régularisation (490/1)	1 262,84	1 220,67	42,17
490000 Charges à reporter	1 262,84	1 220,67	42,17
TOTAL DE L'ACTIF (20/58)	84 282,80	70 091,02	14 191,78
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES (10/15)	71 102,20	63 160,66	7 941,54
Réserves (13)	63 160,66	63 160,66	0,00
Réserves disponibles (133)	63 160,66	63 160,66	0,00
139000 Autres Fonds affectés et autres réserves	63 160,66	63 160,66	0,00
Résultat de l'exercice à affecter	7 941,54	0,00	7 941,54
DETTES (17/49)	13 180,60	6 930,36	6 250,24
Dettes à un an au plus (42/48)	13 180,60	6 930,36	6 250,24
Dettes commerciales (44)	6 156,18	4 251,27	1 904,91
Fournisseurs (440/4)	6 156,18	4 251,27	1 904,91
440000 Fournisseurs	2 203,30	1 129,23	1 074,07
444000 Factures à recevoir	3 952,88	3 122,04	830,84
Dettes fiscales, salariales et sociales (45)	7 024,42	2 679,09	4 345,33
Rémunérations et charges sociales (454/9)	7 024,42	2 679,09	4 345,33
455000 Rémunérations à payer	-6,59	2 118,57	-2 125,16
456000 Pécules de vacances	7 031,01	560,52	6 470,49
TOTAL DU PASSIF (10/49)	84 282,80	70 091,02	14 191,78

COMPTE DE RESULTATS			
Ventes et prestations (70/76A)			
Autres produits d'exploitation (74)	75 760,26	72 407,86	3 352,40
730000 Cotisations	5 500,00	2 400,00	3 100,00
733000 Subsidés	70 000,00	70 000,00	0,00
740200 Réductions précompte professionnels	102,21	7,86	94,35
740300 Récupération chèques repas	158,05	0,00	158,05
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers (60/61)	10 564,94	5 049,01	5 515,93
Coût des ventes et des prestations (60/66A)	-67 716,20	-9 177,87	-58 538,33
Services et biens divers (61)	-10 564,94	-5 049,01	-5 515,93
610600 Entretien et réparations bâtiments	-279,09	0,00	-279,09
611000 Fournitures de bureau et imprimés	-2 475,26	-1 171,37	-1 303,89
611250 Petit matériel > 1.000 EUR	-1 345,76	-487,79	-857,97
612000 Secrétariat social	-1 648,48	-257,49	-1 390,99
612050 Honoraires chèques repas et éco	-94,15	0,00	-94,15
613200 Assurance RC exploitation	-131,10	-13,74	-117,36
613210 Assurance RC Administrateurs	-185,73	-19,97	-165,76
615200 Honoraires expert comptable	-3 025,00	-3 025,00	0,00
616000 Frais postaux	-508,00	-10,65	-497,35
616200 Téléphone et GSM	-291,66	0,00	-291,66
616300 Internet	-32,52	-63,00	30,48
616610 Frais de parking/Taxi/Péage	-14,90	0,00	-14,90
616810 Missions et réceptions	-58,10	0,00	-58,10
619000 Annonces et publicité	-361,19	0,00	-361,19
619500 Cadeaux et fleurs	-114,00	0,00	-114,00
Rémunérations, charges sociales et pensions (62)	-56 535,42	-3 912,97	-52 622,45
Rémunérations et avantages sociaux directs (620)	-40 038,28	-3 079,77	-36 958,51
620200 Employés	-40 038,28	-3 079,77	-36 958,51
Cotisations patronales d'assurances sociales (621)	-2 461,10	-34,39	-2 426,71
621000 Cotisations patronales d'assurances sociales	-2 218,44	-14,17	-2 204,27
621710 Assurance loi	-242,66	-20,22	-222,44
Autres frais du personnel (623)	-14 036,04	-798,81	-13 237,23
623100 Services médicaux externes	-290,78	0,00	-290,78
623130 Assurance Missions de services	-633,78	-105,92	-527,86
623200 Cantine	-72,21	0,00	-72,21
623310 Indemnité déplacement	-865,80	0,00	-865,80
623500 Frais de formation	-104,00	0,00	-104,00
623600 Frais de transport	-4 438,98	-132,37	-4 306,61
623819 Chèques repas	-1 160,00	0,00	-1 160,00
623910 Provision pour pécule de vacances	-7 031,01	-560,52	-6 470,49
623913 Reprise de provision pour péc. de vacances	560,52	0,00	560,52
Dotations aux amortissements et aux réductions de valeur sur immobilisations (630)	-615,84	-19,75	-596,09
630240 Amortissement sur mobilier	-615,84	-19,75	-596,09
Autres charges d'exploitation (640/8)	0,00	-196,14	196,14
Charges fiscales d'exploitation (640)	0,00	-196,14	196,14
640500 Frais de publications et d'enregistrement	0,00	-196,14	196,14
Bénéfice (Perte) d'exploitation (9901)	8 044,06	63 229,99	-55 185,93

(EUR)	31/12/2021	31/12/2020	<> 31/12/2020 31/12/2021
Produits financiers (75/76B)	5,49	0,13	5,36
Produits financiers récurrents (75)	5,49	0,13	5,36
Produits des actifs circulants (751)	5,49	0,13	5,36
751000 Produits des actifs circulants	5,49	0,13	5,36
Charges financières (65/66B)	-108,01	-69,46	-38,55
Charges financières récurrentes (65)	-108,01	-69,46	-38,55
Charges des dettes (650)	-15,00	0,00	-15,00
650500 Intérêts de retard	-15,00	0,00	-15,00
Autres charges financières (652/9)	-93,01	-69,46	-23,55
659000 Frais bancaires	-93,01	-69,46	-23,55
Résultats financiers	-102,52	-69,33	-33,19
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (9903)	7 941,54	63 160,66	-55 219,12
Résultat récurrents avant impôts	7 941,54	63 160,66	-55 219,12
Bénéfice (Perte) de l'exercice (9904)	7 941,54	63 160,66	-55 219,12
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (9905)	7 941,54	63 160,66	-55 219,12

(EUR)	31/12/2021	31/12/2020	<> 31/12/2020 31/12/2021
AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS			
Bénéfice (Perte) à affecter (9906)	7 941,54	63 160,66	-55 219,12
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (9905)	7 941,54	63 160,66	-55 219,12
Affectations aux capitaux propres (691/2)	0,00	-63 160,66	63 160,66
Affectations au capital et aux primes d'émission (691)	0,00	-63 160,66	63 160,66
691000 Transfert aux fonds affectés	0,00	-63 160,66	63 160,66
RÉSULTAT DE L'EXERCICE À AFFECTER	7 941,54	0,00	7 941,54



FÉDÉRATION DES RÉGIES DES QUARTIERS ASBL FÉDÉRÉ ASBL

RAPPORTS ANNUELS EXERCICE 2021

**Présentés et approuvés lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du
mercredi 18 mai 2022.**

Comptes annuels au 31 décembre 2021

Éditeur Responsable : Frédéric HALLEZ, Président.

Conception graphique et réalisation : M. Mourad OUAHMED,
Coordinateur de Fédéré ASBL.

Siège Social : 3/3, rue des Briqueteries - 7100 Saint-Vaast.

www.federe.be

Enregistré au n° d'entreprise : 0743.836.382

© Fédération des Régies des Quartiers de Wallonie ASBL.

**FÉDÉRATION DES
RÉGIES DES QUARTIERS
DE WALLONIE ASBL**

